
JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérétagne

Ordonnances souveraines – Lois et Décrets



Service de l'information publique officielle de Bérétagne

S.I.P.O.B

DÉCRET N°2021-04

Relatif au retrait des titres et distinctions remises à S.A.S. le Prince Yannick de Lochaber et de Glencoe

Son Altesse Sérénissime le Prince de Bérétagne,
Vu la Constitution,
Vu les événements portés à l'attention du Gouvernement,
Après consultation du Ministre d'Etat ;

TITRE I : Ordre de l'Aigle

- Art. 1. Par le présent décret, la dignité de Chevalier de l'Ordre de l'Aigle est définitivement retirée à M. Yannick Douai-Desse, « Prince de Lochaber et de Glencoe ».
- Art. 2. Par le présent décret, l'utilisation ou la mention de la décoration suscitée par le Prince de Lochaber et de Glencoe, est interdite.

TITRE II : Titres et honneurs

- Art. 3. Par le présent décret, la décision de confier le titre et les honneurs de Comte de Valaras, exprimée le vingt-et-un août deux-mille-dix-huit à M. Yannick Douai-Desse, « Prince de Lochaber et de Glencoe » est annulée, le titre de Comte de Valaras revenant dans le domaine de la Couronne.

Art. 4. Par le présent décret, l'utilisation ou la mention du titre suscité par le « Prince de Lochaber et de Glencoe », est interdite.

Le 15 février 2021

Son Altesse Sérénissime
Emanuel de Dovimaldi-Nassor, Prince de Bérémaigne



Direction du Service de l'information publique officielle de Bérémaigne – S.I.P.O.B

Le 15^{ème} jour du 2^{ème} mois de l'année 2021